



N° BLA/35 - 15 mai 1962

## PETIT DOSSIER SUR LES ULEMAS REFORMISTES ALGERIENS

Le mouvement uléma algérien<sup>1</sup> est à situer dans le contexte général du courant réformiste musulman en Orient<sup>2</sup>. Les promoteurs des idées réformistes, au siècle dernier et au début de celui-ci, entendaient lutter contre les maux qui défiguraient le visage de l'Islam, retourner à la pureté des origines et à la doctrine des Anciens, revenir enfin à l'unité de tous les musulmans. Parmi les noms les plus connus, il faut citer ceux de Djamal ed-Din el-Afghani (1839-1897), du cheikh Mohammed Abdouh (1849-1905) et de Rachid Rida (1865-1935).

Il n'est pas question de donner ici de longs développements sur le réformisme algérien<sup>3</sup>, mais simplement quelques points de repère comme introduction aux textes rapportés plus loin.

\* \* \*

Un homme infatigable est à l'origine du mouvement en Algérie, le cheikh Abdelhamid Ben Badis (1890-1940). Après de longues années de formation à l'Université Ez-Zitouna de Tunis, le cheikh entreprend un périple d'information à travers les pays arabes. A son retour, il prêche les idées réformistes. En 1900 déjà, le cheikh Abdouh lui-même, de passage à Alger et à Constantine, en avait semé les germes. L'Orient réintégrait alors l'Afrique du-Nord dans sa vision du monde arabe ; la langue arabe et la "race arabe" allaient ressusciter en Algérie. Pour reprendre un titre du journal "La République algérienne" (avril 1950, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort du cheikh algérien), "Ben Badis voulut restituer son âme à l'Algérie : en luttant contre l'ignorance et la superstition, il a contribué à l'affranchissement de tout le genre humain" (Ahmed Chérif).

Grâce à l'aide financière du kabyle, Omar Smaïl (1885-1961), Ben Badis fonde "l'Association des Ulémas algériens", en avril 1931, dans les locaux du Cercle du Progrès à Alger. Plusieurs

---

<sup>1</sup> De l'arabe " 'ulamâ" : "docteur de la loi" ; on lit aussi en français oulémas, oulamas.

<sup>2</sup> Il suffira de lire P. Rondot, "L'Islam et les musulmans d'aujourd'hui", Paris, l'Orante, T. I, 1958, pp. 233/247 ; - Voir aussi J. Abd el Jalil, "Aspects intérieurs de l'Islam", Paris, le Seuil, 1949, ch, III, Aspirations musulmanes dans le Mouvement Salafî, pp. 56-81 ; - On pourra lire, d'un point de vue musulman algérien, les pages suggestives de Malek Bennabi dans "Vocation de l'Islam", Paris, Le Seuil, 1954, ch. II, La renaissance, pp. 43-69.

<sup>3</sup> Cf. "Les Ulémas algériens réformistes" dans la "Nouvelle Revue française d'Outre-mer", n° 7-8, juillet-août 1955, pp. 328-337, et récemment J. Carret "L'Association des Oulama Réformistes d'Algérie" dans "l'Afrique et l'Asie" (13, rue du Four, Paris VI), n° 43, 3<sup>ème</sup> trim, 1958, pp. 23-44, où l'on trouvera un bon exposé de la question et de nombreux renseignements.

tendances s'y regroupent, depuis les cheikhs défendant des idées réformistes, comme Ibrahim, Tebessi, El Okbi, Toufik el Madani, jusqu'aux cheikhs des confréries religieuses, comme Ben Alioua de Mostaganem. Ce rassemblement disparate ne pouvait guère durer. Réunir toutes les forces spirituelles de l'Islam algérien était un noble but, mais très vite les dissensions apparurent. Dès 1932, les réformistes constantinois<sup>4</sup> et arabes, manifestèrent leur prépondérance. En 1936, une scission sépara les compagnons de Ben Badis des chefs de zaouïas et de confréries<sup>4</sup>.

Le mouvement dirigé par Ben Badis va s'ingénier à régénérer systématiquement l'Islam algérien, à rééduquer la conscience politico-religieuse du peuple. Parallèlement à cet effort, des "historiens" algériens vont "repenser" à leur façon l'histoire du Maghreb, tels el-Mili et Toufik el-Madani. "Souviens-toi, écrit celui-ci dans la préface à son "Livre de l'Algérie" (p. 4), et n'oublie pas que l'Algérie ne sera heureuse que si tu agis dans le domaine de sa religion, de sa langue, de son nationalisme. Prenez pour devise dans votre vie et dans vos actes ces paroles : "L'Islam est ma religion, l'arabe ma langue, l'Algérie ma patrie".

Ce programme fut défendu, propagé et inculqué par divers moyens, en particulier par les écoles, les cercles, les journaux, etc...

Il s'agissait donc d'abord d'un retour à l'Islam des origines par la lutte contre les innovations blâmables, le maraboutisme et les confréries religieuses, par la lutte pour l'indépendance du culte, pour la liberté de prédication et d'enseignement de la religion. L'Association bataillait ainsi pour la défense, la diffusion de la langue arabe et de la culture islamique. Enfin, parce qu'algérienne et parce que musulmane, elle ne pouvait pas se désintéresser de sa patrie et séparer le spirituel du temporel : l'organisation luttait contre l'intégration et l'assimilation, pour l'indépendance d'un État islamique et des idées panarabes<sup>5</sup>.

Des écoles nombreuses, qui groupèrent en 1954 jusqu'à 22 ou 25.000 élèves (les Ulémas parlent, eux, de 40.000, ce qui semble exagéré), furent implantées surtout dans l'Aurès et en Petite Kabylie. Leur organisation fut pensée en profondeur et les professeurs assez bien formés. L'enseignement comprenait l'Arabe littéraire, appris comme une langue vivante, et les sciences traditionnelles religieuses. Des filles fréquentaient ces établissements, dont le cycle d'études était réparti sur six ans. En 1947, l'Association ouvrait à Constantine un Institut ("Institut Ben Badis"), qui groupa jusqu'à 700 élèves en 1954. Ces établissements récusait naturellement l'enseignement du français ; quant aux sciences modernes, les professeurs, compétents dans leur domaine religieux et linguistique arabe, étaient peu préparés pour les expliquer.

Les Ulémas étendirent leur action auprès des travailleurs algériens émigrés en France. Ils installèrent une section centrale à Saint Denis et ouvrirent plusieurs bureaux dans la région parisienne et en province.

Des journaux, en langue arabe, répandirent leurs idées parmi les petits lettrés, les bourgeois, les élèves des medersas. Ils furent de courte durée : "Al Muntaqid "Al Maghrib", "En Nûr". Cependant, "Al Chihâb", fondé en 1926, ne disparut qu'en 1939 et "Al Baçâir", fondé en 1935, a tenu jusqu'aux années de la guerre sauf une interruption de 1939 à 1947.

Sur le plan de la lutte politique, le cheikh Ben Badis rompit quelques lances avec Ferhat Abbas en 1936, mais, par la suite, l'Association évolua plutôt dans les eaux de l'UDMA, fondée par le pharmacien de Sétif. Il suffit de parcourir la collection de "La République algérienne" pour y trouver de nombreux articles d'inspiration uléma ou apportant des informations sur eux (le numéro du 12/10/51 donnait de bons articles sur le Congrès des Ulémas). Quant aux années récentes, les déclarations et les prédications des cheikhs de mosquées étaient sans équivoque : "Nous devons libérer nos mosquées comme notre Patrie. C'est de nos mosquées que sortiront nos généraux, nos chefs de guerre, notre armée, etc... ". A la même époque, les étudiants de l'Institut Ben Badis, en accord avec les dirigeants, diffusaient une consultation juridique ("fetoua"), proclamant que "les rebelles étaient

---

<sup>4</sup> Les cheikhs de confréries, sortants, se groupèrent sous le nom d'"Association des Ulémas sunnites". Ce groupement est remplacé en 1937 par l'"Association des chefs de confréries religieuses" qui n'eut guère de succès. En 1948, une "Union des Confréries de l'Afrique du Nord" n'arrive pas davantage à faire l'unité et à se rendre efficace. Tandis que les confréries végètent avec leurs querelles personnelles et leur incapacité à mener une action commune, l'Association des Ulémas, elle, prend une place prépondérante et s'impose.

<sup>5</sup> Cependant pour les débuts de l'Association, voir la mise au point de R Jammes dans "l'Afrique et l'Asie", n° 57, 1<sup>er</sup> trim. 1962, pp. 40-42.

des combattants de la cause musulmane. Leur mort, sera sanctionnée par le paradis. Comme tels ils sont autorisés à ne pas faire carême". Des professeurs, des cheikhs furent arrêtés, les étudiants dispersés...

Mais les buts de l'Association étaient, en grande partie, atteints, Elle cristallisa les sentiments populaires autour du symbole polyvalent de la langue arabe. Elle exalta toute une jeunesse dans l'amour de l'Islam et de la patrie algérienne. Les chants, les cercles d'études, les publications, les enseignements divers répandirent l'enthousiasme pour les idées nationalistes, Sur le plan pédagogique comme tel, bien des défauts éclatent, certes ; il suffit de relire Bennabi parlant de l' "amour insensé des mots", de la "moudjadala" (discussion), de "la passion du verbe", etc. \_ Cependant, des résultats demeurent, du point de vue musulman : développement de l'arabe littéraire (même chez les femmes), accentuation du sens de l'Umma (la Communauté islamique) et de la grande fierté d'être musulman, épuration de l'Islam par la lutte contre les superstitions, etc... Il est curieux de remarquer toutefois que si les sentiments nationalistes et l'exaltation de l'Islam ont été accrus, la pratique religieuse, elle, ne l'a guère été. On allait à la medersa pour chanter des poèmes nationalistes, on n'allait pas tellement à la mosquée pour prier, que, principalement, pour entendre des sermons politico-religieux.

Où en est l'Association à l'heure présente ? Le point était fait en 1958, dans l'Afrique et, l'Asie" (art. cité supra, pp, 43-44) :

"L'Association poursuit la lutte aux côtés des rebelles, mais on constate, surtout parmi les cadres demeurés en Algérie, un certain désarroi ; l'absence des principaux dirigeants se fait sentir, le navire n'est plus gouverné que de l'extérieur, les ordres arrivent difficilement ou s'exécutent mal. L'Association perd peu à peu son influence du fait de l'emprise tyrannique du F.L.N. sur les masses.

Certains Oulama commencent à douter du succès de ce dernier et, constatant les souffrances du peuple, désapprouvent la violence des méthodes de ce parti. Hommes de religion, très attachés aux préceptes coraniques, ils ne peuvent que redouter l'instauration d'un régime laïc, voire communiste.

Les sanctions administratives prises à l'encontre de la majorité de ses medersas et des professeurs ont porté un coup sérieux au potentiel enseignant de l'Association. D'autre part, les efforts financiers consentis au profit de la rébellion, le tarissement de certaines ressources ne permettent plus d'équilibrer un budget qui était de l'ordre de 300 millions. Enfin l'Association ne semble plus en selle, son président n'a plus guère de crédit au Caire et Toufik el-Madani ne joue qu'un rôle de second plan. Tout se passe comme si l'Association avait cessé d'exister, ses membres ayant été intégrés dans l'organisation rebelle".

Les textes sélectionnés, rapportés ci-après, illustreront ces éléments d'information sur les Ulémas algériens.

Les "Statuts et bases fondamentales de la doctrine de l'Association des Ulémas d'Algérie" ont été publiés en petit opuscule en 1938. Ces vingt principes sont caractéristiques de la lutte réformatrice entreprise par les Ulémas pour régénérer l'Islam algérien.

Parmi les activités des Ulémas, nous avons choisi quelques extraits de presse sur les écoles, les Nord-Africains en France, la polémique autour du culte musulman.

Pour la lutte politique, les extraits sont caractéristiques des années 30, du Front commun de 1951, du Manifeste, enfin, du 7 janvier 1956.



## **"STATUTS ET BASES FONDAMENTALES DE LA DOCTRINE DE L'ASSOCIATION DES ULEMAS D'ALGERIE"**

Petit opuscule, en français et en arabe, avec le titre pré-cité, paru en 1938 et signé du cheikh Abdelhamid Ben Radis (Constantine, Imprimerie algérienne).

1. L'Islam est la religion de Dieu, instituée par Lui pour la bonne direction de ses créatures. Il a confié à tous ses envoyés la mission de la transmettre et il l'a parachevée par l'action de son prophète Mohammed auquel nul prophète ne succédera jamais.
2. L'Islam est par excellence la religion de l'humanité ; celle-ci ne peut assurer son bonheur que par Lui et ce pour les raisons suivantes :
  - de même qu'il appelle à la fraternité islamique entre tous les musulmans, il rappelle aussi, et à un titre égal, le devoir de fraternité humaine à l'égard de tout le genre humain.
  - il est une égalité absolue au point de vue de la dignité humaine et des droits de la personne entre les gens de toutes races et de toutes couleurs.
  - il impose comme règle absolue la justice entre tous les hommes sans distinction d'aucune sorte.
  - il exhorte à la bonté la plus étendue.
  - il condamne l'iniquité sous tous ses aspects et en interdit la forme la plus bénigne à tout individu quel qu'il soit à l'égard de qui que ce soit.
  - il honore et glorifie la raison et recommande de baser tous les actes de la vie sur l'usage de la réflexion.
  - il propage sa doctrine par l'argumentation rationnelle et la persuasion, non par la ruse et la contrainte.
  - il laisse aux sectateurs de chaque religion leur liberté religieuse et le soin de comprendre et d'appliquer les enseignements de leur foi comme bon leur semble.
  - il associe les pauvres aux riches dans la possession des richesses et il établit des pratiques telles que les contrats de commandite, le bail à comptant, le colonat partiaire, grâce auxquels se manifeste l'entraide équitable entre les travailleurs et les propriétaires de terres et de capitaux.
  - il appelle à la miséricorde envers le faible, d'où nécessairement l'assistance aux incapables, l'instruction aux ignorants, le secours aux malheureux, l'intervention en faveur des opprimés et l'application de sanctions à l'encontre des oppresseurs.
  - il condamne l'asservissement de l'homme par l'homme, ainsi que le despotisme sous toutes ses formes.
  - son régime est essentiellement démocratique et n'admet point l'absolutisme, même au profit de l'homme le plus juste.
3. Le Coran est le Livre de l'Islam
4. La Sunna - ou tradition sacrée -, ensemble des paroles et des actes du prophète, est effectivement un commentaire et une explication du Coran.
5. La conduite des pieux ancêtres, les compagnons du prophète, leurs disciples et les disciples de leurs disciples est une application de l'esprit de l'enseignement de l'Islam.

6. Les interprétations des maîtres de ces bons ancêtres sont les plus sûres interprétations pour l'intelligence des vérités de l'Islam, des textes du Livre et de la Sunna.
7. La "bida" est toute innovation en matière de culte et d'œuvre de dévotion dont rien ne prouve qu'elle ait été pratiquée par le prophète. Toute innovation de ce genre est une hérésie.
8. L'intérêt public est l'expression de tout ce que les humains ont besoin en ce qui concerne leur vie ici bas, l'organisation de leur existence, le règlement de leurs affaires et le développement de leurs activités économiques et sociales, suivant les principes essentiels de la loi divine.
9. Le meilleur des hommes est Mohammed (que Dieu répande sur lui ses grâces et lui accorde le salut), parce que :
  - Dieu l'a choisi pour transmettre la loi la plus parfaite à l'humanité entière.
  - il réalisait en lui les qualités les plus parfaites de l'espèce humaine.
  - il avait rempli sans défaillances la mission divine dont il était investi et il en avait représenté le parfait idéal en sa personne et en sa vie.
  - il vécut en luttant à tous ses instants pour le bonheur de tout le genre humain et son abnégation dans cette voie fut telle que lorsqu'il quitta ce monde il laissa sa cuirasse en gage.
10. Après le prophète, les plus méritants des fidèles de sa communauté sont ceux qui appartenaient aux générations des temps anciens, car ils l'ont suivi avec une parfaite ponctualité.
11. Les meilleurs des croyants sont ceux qui ont la foi en Dieu et le craignent pieusement. Ce sont les amis de Dieu et les saints authentiques. Aussi la part de tout croyant dans cette amitié divine est proportionnée à son degré de crainte à l'égard de Dieu.
12. Le monothéisme est la base fondamentale de la religion. Aussi toute espèce de polythéisme s'exprimant en croyance, parole ou action est condamnable et doit être rejeté.
13. Ce n'est que par l'œuvre du bien basée sur le monothéisme pur que l'homme peut assurer son salut et son bonheur auprès de Dieu. Aussi, ni la naissance ni la noblesse, ni la faveur ne sauraient préserver le méchant du châtement qu'il encourt.
14. Croire qu'une créature quelconque participe avec Dieu à l'exercice de son pouvoir sur les choses, c'est faire acte de polythéisme et commettre une hérésie. Tel est notamment le cas de ceux qui croient à l'existence du "ghaouth" et du "diwân"<sup>6</sup>
15. Les pratiques consistant à édifier des koubas sur les tombes, à y allumer des cierges, à y immoler des bêtes dans une intention pieuse, à implorer les morts que ces tombes renferment constituent une véritable hérésie. Elles sont du même ordre que les pratiques païennes en usage à l'époque antéislamique. L'homme ignorant qui se livre à pareille pratiques doit être instruit de son erreur. L'homme de savoir qui les approuve est un hérétique et un imposteur.
16. L'institution congréganiste (les confréries maraboutiques) est une innovation qu'ignoraient les générations des premiers temps de l'Islam. Elle est basée sur une dévotion excessive à l'égard du cheikh et un parti-pris sectaire dans la soumission au cheikh. Ce qui aboutit à l'exploitation et à l'avilissement des gens et à l'abêtissement des esprits, la déchéance des caractères et des consciences et à tant d'autres maux.

---

<sup>6</sup> Dans la croyance populaire, le "ghaouth" est le thaumaturge, ordinairement invisible, propice à ceux qui l'invoquent. Le "diwân" (diouane) est le conseil des saints qui intervient "surnaturellement" dans les affaires du monde et qui constitue une sorte de "régence occulte" supervisant les pouvoirs temporels (Note du traducteur) - Voir, par exemple, dans E. Dermenghem, "Le culte des saints dans l'Islam maghrébin", Paris, Gallimard, 1954, pp. 21-24 : la hiérarchie des saints et le "diwân aç-çâlihîn").

17. Nous prêchons (l'idéal) que propose l'Islam et la doctrine de l'Islam telle qu'elle se dégage du Livre, de la Sunna et du bon enseignement des maîtres de nos pieux ancêtres. Et cela dans un sentiment de miséricorde et de bonté agissante et sans haine ou inimitié aucune.
18. Les ignorants et les crédules induits en erreur sont les gens les plus dignes d'indulgence.
19. Les gens de mauvaise foi récalcitrante et qui exploitent leur prochain (au nom de la religion) méritent d'être traités avec rigueur.
20. Devant l'intérêt général de la communauté, il faut oublier tout différend pouvant provoquer la discorde, briser l'union et introduire les germes du mal. Enfin, il est nécessaire pour tous de se soutenir et de s'épauler mutuellement jusqu'à ce que se dénoue la crise et disparaisse le malaise ; et cela par la grâce de Dieu avec pour force le droit, pour cuirasse la patience et pour armes la science, la sagesse et l'action.

"Dis (ô Mohammed) : voici ma voie. J'appelle à Dieu en toute lucidité. Grâce soient rendues à Dieu ! Je ne suis pas du nombre de ceux qui associent des divinités au culte de Dieu" (sourate de Joseph, 5,108).

Abdelhamid BEN BADIS

## **PARMI LES ACTIVITES DES ULEMAS**

Lors de leur Assemblée générale qui s'était tenue à Alger du 30 septembre au 3 octobre 1950, le président, cheikh Ibrahim, notait parmi les entreprises les plus importantes : les écoles, le journal "Al Baçâir" (en langue arabe), l'Institut Ben Badis à Constantine, l'activité à Paris auprès des travailleurs algériens, le secrétariat égyptien.

(Cf. le compte rendu dans le numéro double 173-174 de "Al Baçâir" du 15/10/50)

### **LES ECOLES**

"... La nation qui ne forme pas sa jeunesse à la science, à la culture perd son capital ; celle qui ne soigne pas ses mœurs court à sa perte.

Combien de fois avons-nous ressassé ces vérités aux oreilles des petits et des grands, des hommes et des femmes : leçons de prédication religieuse et conférences de bonne orientation sociale, du haut des chaires des mosquées et lors des fêtes. Nous avons cité en exemple les peuples présents et passés, et avons fait comprendre que si la maison est un cimetière, la vie n'y est que morte, que si la rue est le lieu de divertissement, c'est elle qui mène à la prison. Nous avons dit que l'école est le chemin de la vie, du salut et du bonheur, que la patrie est le dépôt de l'Islam et des Arabes en nos cœurs. C'est une partie de notre devoir de protéger de sa perte la religion de cette patrie, et sa langue, de l'altération. Pour cela il n'y a pas d'autre moyen que l'école que la Nation construit de ses deniers et protège de sa vigilance. Par elle, elle met ses enfants à l'abri de l'affaiblissement religieux et de la corruption morale, les maintient à égale distance de l'amolissement de la richesse et de l'avalissement de la misère, les forme à la virilité et à la force, à l'unité du sentiment, à la réforme du caractère, à la maîtrise de leurs langues, à la force de volonté et à l'acquiescement des vertus. Elle répare ce que la maison ou la rue ont pu altérer en eux, leur insuffle l'amour de la Patrie et la volonté de la construire étage par étage.

(Cheikh Ibrahim, "Al Baçâir" du 15/10/50)

### **LES NORD-AFRICAINS EN FRANCE**

"Il y a en France une foule énorme de musulmans algériens, qui se chiffrent par centaines de mille ; dispersés dans les diverses villes industrielles, ils y travaillent pour gagner leur pain. En effet, le colonialisme les a fait émigrer de leur pays natal, par les

méthodes que l'on sait, ils ont quitté leur pays faisant contre mauvaise fortune bon cœur. La nécessité les a forcés de vivre en un pays sans Islam ni langue arabe, et donc à y séjourner un long temps quand ce n'est pas pour s'y fixer. Certains ont dû y emmener leur épouse musulmane, ou y épouser une étrangère et y faire souche. Les enfants de ces derniers, dans Paris et sa banlieue, sont près de 20.000.

Ils constituent un peuple nombreux qui, s'ils se réunissaient, peuplerait une ville ou constituerait un État à la taille de la Transjordanie. Le besoin de vivre les a poussés à quitter leur pays d'origine pour se rendre en un autre et y vivre, dispersés, parmi un peuple nombreux, puissant en science et en travail. Il est donc naturel qu'ils s'y fondent et s'y fassent absorber ; il est naturel aussi qu'ils en oublient leur religion et leur langue et leurs manières de vivre ; il est naturel enfin que ce nombre augmente chaque année, vu les besoins de la nation algérienne. Qui en est responsable ?"

(Cheikh Ibrahimi, *ibidem*, 1950)

En arrivant à Paris, le cheikh Tebessi "pressentit l'avenir qui menace cette grosse colonie qui se marie là et fait souche. Il fut effrayé de ce que de père en fils ils finissent par oublier l'Islam et l'arabe dialectal, sans parler du régulier, se dépouillant progressivement de ces deux choses. Il y a des garçons arrivés à la puberté qui ne savent rien de l'Islam et ne connaissent pas un mot d'arabe. Il y a des jeunes filles nubiles qui attendent passivement ce que le destin leur réserve. Certes, nous avons constaté par expérience que la plupart des mères de famille sont dignes d'éloges, avisées dans la conduite de la vie et qu'elles ne refusent pas de donner une place à la formation religieuse dans l'éducation de leurs enfants ; s'il se trouve quelqu'un qui l'assure. Mais les pères de famille l'assurent-ils ? Eux-mêmes auraient besoin de cette sorte d'éducation".

... Une condition préalable au succès de cette entreprise (inculquer dès le jeune âge les principes de l'Islam et les rudiments de la langue) c'est d'enseigner aux parents la nécessité de la religion, de les porter à conserver le sens religieux chez leurs enfants et de leur rappeler les grandes lignes de notre histoire".

("Al Baçâïr" n° 136 du 8/1/51 ; n° 143 du 19/2/51 et 148 du 26/3/51)

(Voir encore le n° 173-174 du 15/10/50 ; en 1954, les n° 258-259, au sujet du ramadhan, et 237, le compte rendu d'Al Bachir Izeniran, secrétaire de la Section Centrale),

## **L'INDEPENDANCE DU CULTE MUSULMAN EN ALGERIE**

Ce fut un sujet de luttes âpres et de polémiques passionnées durant les années 49-50. Tous les arguments furent déployés contre le colonialisme et la puissance occupante, à la fois laïque et chrétienne. Il suffit de feuilleter la collection de "Al Baçâïr" de cette époque. Citons, parmi de multiples exposés, celui-ci sur la laïcité française, simplement pour montrer le genre :

"... Nous avons reconnu que la France est un pays colonisateur, de cette sorte de colonisation latine la plus acharnée. Nous avons aussi reconnu qu'elle se distinguait par sa prétention à être la civilisation du monde et son éducatrice ; après y avoir porté partout l'étendard de la liberté. Elle est la première à avoir abandonné les religions, coupé le lien entre Dieu et ses serviteurs. Elle a instauré le système laïc dont la signification est l'établissement d'un mur entre les gouvernements et les religions qu'elle qu'elles soient. Système dont la signification est également de renforcer le pouvoir temporel et d'affaiblir le pouvoir spirituel. La France est la grande maîtresse de quiconque suit ce chemin et imite cette voie. Elle est le refuge de tout libre penseur, le modèle de tout hérétique. Elle est la maîtresse de Mustafa Kémal parmi les premiers et de Mustafa Kémal parmi les derniers. Car d'une part il n'a acclamé le nationalisme qu'avec son mot d'ordre et il n'a chanté la liberté que sur sa trompette, et d'autre part, il n'a tourné le dos à l'Orient que pour faire face à l'Occident et il n'a rejeté les lettres arabes que pour remplacer son "R" à lui par son "gh" (= r grasseyé) et le génie touranien pour la mentalité 'aryenne".

("Al Baçâir ", n° 83 du 13/4/49)

### **Sur l'Algérie musulmane et l'Islam :**

"...Elle (la France) prétend que l'Algérie est française, et les gens sensés se gaussent d'elle. D'ailleurs, elle ne met pas en pratique (en Algérie) ce qui est par excellence le fondement des lois françaises : je veux dire la séparation de la religion vis-à-vis du gouvernement. Cependant, cette séparation est à la base même de la constitution française".

"... Nous, nous disons en toute vérité, et objectivité, que l'Algérie est arabe et musulmane. L'histoire et le sang nous en portent témoignage, ainsi que la littérature, les tombeaux, les noms, les vocables, comme aussi l'habileté des luettes à prononcer le "dhad".

("Al Baçâir", n° 104 du 23/1/50)

(L'Islam toujours a été libéral dans ses relations avec les autres religions) :

... Les temps ont changé, les rois et les esclaves ont pris la place les uns des autres, mais la bienveillance de l'Islam vis-à-vis du Christianisme ne s'est pas altérée, parce que les recommandations du prophète de l'Islam vis-à-vis des gens qui paient le tribu n'ont pas changé et parce qu'il est naturel à l'Islam de protéger ceux qui lui sont soumis.

"... Tout cela, parce que l'Islam a abrogé et remplacé les (autres) religions, et parce qu'il considère qu'il ne peut y avoir qu'une seule religion utile au genre humain".

("Al Baçâir", n° 106 du 6/11/50).

### **DANS LA LUTTE POLITIQUE**

Pour donner simplement quelques spécimens de la littérature des Ulémas durant la période des années 30 à 45, qui furent des années de rééducation intensive de la conscience politico-religieuse dans les milieux travaillés par l'Association des Ulémas :

#### **Un chant de scouts musulmans algériens, composé par les Ulémas :**

" Le peuple algérien est musulman, sa généalogie est arabe.  
Ont menti ceux qui ont dit qu'il a abandonné son origine  
et ceux qui ont prétendu qu'il est mort.  
Ceux qui recherchent son assimilation, recherchent une chose irréalisable.  
Jeunesse, tu es notre espoir, grâce à toi, l'aube approche.  
Prends les armes qui conviennent à la vie, affronte les dangers, ne t'effraie pas.  
Relève le flambeau de la justice et de la bonté, combats tout oppresseur.  
Extirpe les racines des traîtres, ils sont la source de tous les périls,  
Seront les bienvenus ceux qui sollicitent notre amitié  
A ceux qui cherchent à nous humilier, nous réservons dédain et mépris.  
Ceci est ce que je proclame jusqu'à ce que je prenne la terre pour oreiller,  
Si je péris, mon cri sera : Que l'Algérie et les Arabes vivent !".

#### **Quelques extraits de presse, signés du cheikh Ben Badis**

"L'avenir du panarabisme est entre vos mains, jeunes Arabes et jeunes musulmans ! Soyez ses défenseurs et ne l'exposez pas aux coups de ses adversaires et de ses détracteurs !"

("Al Baçâir ", mai 1936)

(En réponse à Ferhat Abbas qui déclarait alors "je ne mourrai pas pour la patrie algérienne, parce que cette patrie n'existe pas" - "l'Entente" du 23/2/36) :

"Nous aussi avons cherché dans l'histoire et dans le présent, nous avons constaté que la nation algérienne musulmane s'est formée et existe, comme se sont formés toutes les nations de la terre. Cette nation a son histoire, illustrée des plus hauts faits ; elle a son unité religieuse et linguistique, sa culture et ses traditions. Nous disons ensuite que cette nation algérienne musulmane n'est pas la France, ne peut être la France et ne veut pas être la France". ("Al Chihâb", avril 1936)

"Le peuple musulman algérien n'est pas la France ; il ne peut pas être la France, il ne veut pas l'être et même s'il le voulait, il ne le pourrait pas, car c'est un peuple très éloigné de la France, par sa langue, ses mœurs, son origine et sa religion. Il ne veut pas s'assimiler". ("Al Baçâïr", 19/11/37)

"L'attitude de l'Association des Ulémas demeure toujours la même : "l'Islam est un système social qui répond à tous les besoins de la vie, dans tous les pays, en tous temps, L'Association n'a donc nul besoin de se réclamer de quoi que ce soit en dehors de lui, et c'est avec l'Islam seul qu'elle continuera son chemin dans la Voie du bonheur de l'Algérie". ("Al Baçâïr", 1/10/37)

(Le 25 juillet 1951, un Front algérien était constitué avec le Parti communiste algérien, l'UDMA et le MTLD - cf. "Al Baçâïr" n° 166 du 8/8/51 ; 167 du 13/8/51 ; 168 du 3/9/51 et la presse des différents partis. A ceux qui s'étonnaient de voir les Ulémas faire cause commune avec les Communistes, le cheikh Tebessi répondait dans un discours au cinéma Doniazad, à Alger) :

Ce front ne demande à personne s'il est musulman ou chrétien ou juif. Il ne lui demande que ceci : Es-tu décidé à lutter pour le droit et à combattre pour la liberté ?

Notre but, en effet, c'est l'unification d'une Algérie libre et la jouissance de ses biens pour tous ses enfants sans distinction de race et de croyance. Si nous avons un gouvernement islamique, il n'y aurait pas entre nous séparation de religion ni différenciation de race, il n'y aurait pas de distinction entre Ahmad et Maurice, entre Fathma et Marie.

C'est l'oppression qui nous a tous réunis et nous a dressés contre elle. Nous avons créé ce front vers lequel la foule accourt d'un cœur droit, pour combattre comme un seul homme jusqu'au moment où la liberté nous rassemblera tous, où l'égalité des droits sera notre guide, et où tous ceux que porte la Terre Algérienne deviendront des frères sincèrement unis dans l'heur et le malheur.

Et si vous voyez la religion islamique, faisant changer de rôle à un groupe de ses docteurs et les placer à la tête de ce front de combat c'est qu'elle a été la première victime de l'oppression, de la coercition et de l'écrasement, c'est que des gens qui n'en sont pas dignes l'ont avilie et la dirigent, c'est parce que l'intérêt personnel et la passion commandent en maître, même en son sein, C'est ainsi que l'Imam, par exemple, en est arrivé à puiser sa moralité au Gouvernement Général et non dans le Livre Honorable".

("Al-Baçâïr", n° 167 du 13/8/51)

### **Manifeste de l'Association, le 7 janvier 1956 (extraits)**

L'Association a tenu ses assises à Alger le 7 janvier 1956. Son président, le cheikh Mohammed Bachir Ibrahim se trouvait alors en Orient, Après diverses adresses, le Manifeste continue :

(L'Assemblée générale)... "adresse aux deux peuples frères en lutte - le peuple tunisien et le peuple marocain - ses sentiments très affectueux de fraternité et d'amitié ; elle les félicite pour leur noble combat et pour ce qu'ils sont en train de réaliser, au nom de leurs espérances finales dans la voie de la liberté complète, de l'indépendance intégrale, et de la réelle souveraineté nationale ; elle espère que Dieu anéantira les

traverses qui voudraient les faire trébucher.

Proclame en sa qualité de membre vivant et agissant du corps de la communauté algérienne, qu'elle ne peut se taire devant la gravité des événements actuels, et les horreurs, les infâmes atrocités les accompagnant, de même qu'elle ne peut rester indifférente à tout ce qui concerne ce pays et son avenir.

Par suite, proclame en toute objectivité que l'ordre colonialiste est le seul responsable des malheurs dévorant ce pays depuis 1830 ; c'est ainsi que le racisme éhonté, pilier de son idéologie, la politique de paupérisation, consistant à priver l'Algérien musulman de tout ce qui fait la dignité de l'être, la guerre menée contre la religion musulmane jusque dans ses retranchements les plus sacrés, la lutte contre l'enseignement arabe sous toutes ses formes, l'apatridie où est plongée la masse des Algériens, la tentative de dépersonnalisation dont elle a été l'objet, l'anéantissement de tout ce qui eût pu manifester sa personnalité, tout ce qui a été accompli à l'encontre de ses aspirations et imposé à sa volonté c'est ainsi que tout cela a porté le peuple au faite du désespoir, et l'a poussé aux gestes du même désespoir.

Proteste avec une véhémence indignée contre les ignobles atrocités et les actes de barbarie qui sévissent dans toute l'Algérie, sous prétexte de réprimer la révolte.

Clame son indignation contre les brimades répétées, dont ont été l'objet les écoles de l'Association et contre les mesures arbitraires - emprisonnement, amendes, détention dans les camps de concentration - dont souffrent nos professeurs.

Prie pour le repos des âmes valeureuses tombées dans le martyre d'une répression aveugle ; elle rappelle le peuple algérien à faire envers leurs enfants et leurs familles ce que dictent les préceptes de l'Islam, leur cœur et leur honneur.

Elle exhorte enfin le peuple à rester dans le chemin du droit, à conserver sa patience, à persévérer dans les œuvres du bien, à s'unir et à oublier les divisions passées, afin que bientôt notre peuple arrive, par sa lutte exemplaire, à cet ultime degré de grandeur et de mérite, digne de son histoire.

"Dis : Agissez, Dieu, son Prophète et tous les croyants, voient ce que vous faites. "Et Dieu donne la gloire à ceux qui le glorifient".

Le Président  
Larbi Tebessi

Le Secrétaire général  
Ahmed Toufik el-Madani



S. M. A. Comprendre  
20, rue du Printemps  
PARIS  
C. C. P. : 15 263 74